

mise en opération de ce grand projet, du moment qu'elle n'y trouvait plus son intérêt politique et la glorification personnelle de ses rédacteurs.

En 1893, date de l'ouverture de l'Exposition colombienne, se tiendra, à Chicago, la 18ème convention nationale des Canadiens-Français des Etats-Unis.

Dans la proclamation, que le comité provisoire de cette convention a publié dans tous les journaux français d'Amérique, le plan de l'alliance nationale doit y recevoir sa sanction finale par une organisation permanente et durable.

Nos frères des Etats-Unis, qui travaillent, avec le zèle qu'on leur connaît, à la mise en opération de ce vaste projet dans leurs divisions territoriales respectives, seront, je n'en ai aucun doute, sauf quelques rares exceptions, motivées par l'étendue de certains Etats et le manque de concentration des groupes canadiens qui les habitent, tous prêts à l'époque indiquée. Le serons-nous, Messieurs ? C'est cette incertitude qui m'alarme, c'est cette crainte qui m'effraie et qui justifie en ce moment l'opportunité de ce travail sur l'alliance nationale.

Toutefois, je ne désespère pas et j'ose même l'espérer, si les membres de l'association Saint-Jean-Baptiste, se rappelant leurs déclarations officielles en 1886, veulent bien secouer l'apathie et rompre le mutisme absolu dans lequel ils se sont renfermés depuis 1888, au sujet de l'alliance, pour consacrer enfin à l'édification de cet autre monument national la même somme d'énergie, de zèle et de dévouement dont il nous ont donné dans ces dernières années les preuves irrécusables, en faveur d'une entreprise à coup sûr méritoire, mais d'une importance secondaire comparée à celle qui nous réclame tous présentement. Certes, ce n'est pas moi qui viendrai mettre des entraves à la réalisation de ce projet de construction d'un édifice national.

Je ne saurais désirer la gêne et la pauvreté pour une Société qui m'est chère sous tous les rapports, quand la générosité de ses membres peut lui apporter le confort et la richesse.

Au reste, les auteurs du projet de l'alliance, au paragraphe 10 de son but, avaient songé à l'édification d'un monument national, non pas seulement pour l'association Saint-Jean-Baptiste, de Montréal, mais bien pour toutes les sociétés nationales canadiennes françaises d'Amérique.

Ils compaient que les contributions volontaires, des 400,000